

# Crise liée au COVID-19 Programme d'action de la Commission sur le large bande

Pour un rétablissement  
plus rapide et plus efficace



# Crise liée au COVID-19

## Programme d'action de la Commission sur le large bande

### Pour un rétablissement plus rapide et plus efficace

*Connectivité résiliente; accès abordable; et utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées.*

Jamais auparavant les réseaux et les services large bande n'ont joué un rôle aussi fondamental pour préserver notre santé et notre sécurité et garantir le fonctionnement de nos économies et de nos sociétés. Les technologies numériques sont de véritables armes invisibles dans cette crise mondiale sans précédent.

Alors que la nouvelle maladie à coronavirus continue de frapper de nombreux pays du monde et gagne désormais des pays dont les ressources sont plus limitées pour gérer une urgence sanitaire de cette ampleur, il est impératif de prendre des mesures immédiates pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans le cadre des efforts collectifs déployés par l'humanité en réponse à la crise.

La Commission "Le large bande au service du développement durable", partenariat public-privé de haut niveau des Nations Unies, est déterminée à mettre en pratique la coopération numérique, à assurer le fonctionnement continu des économies et des sociétés et à fournir un appui aux populations les plus vulnérables dans le monde (personnes âgées, réfugiés et populations déplacées au niveau national, personnes handicapées, enfants, habitants des zones rurales, communautés autochtones et habitants des pays les plus vulnérables).

Cette pandémie mondiale exige une réponse mondiale. Les enjeux n'ont jamais été aussi importants. Nous

sommes convaincus que la mise en place, le renforcement et l'adaptation de la coopération numérique selon trois principaux piliers liés au large bande permettront d'accélérer la mise en œuvre des mesures collectives visant à faire face au COVID-19 et d'instaurer les conditions propices à un rétablissement plus rapide et plus efficace, dans un monde fondé sur l'Internet large bande.

Les membres de la Commission et les organisations qu'ils représentent collaborent d'urgence pour élaborer et diffuser un recueil de mesures concrètes fondées sur trois piliers (connectivité résiliente; accès abordable; et utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées), afin d'atténuer les incidences de la pandémie de COVID-19 et de pallier ses conséquences néfastes immédiates pour les économies et les sociétés.

Les membres de la Commission s'engagent à promouvoir et à mettre en œuvre ce Programme d'action et invitent toutes les parties prenantes – acteurs intergouvernementaux, régionaux et nationaux, entreprises, société civile et communautés technique et universitaire – à unir leurs forces pour tirer parti des avantages offerts par le large bande afin de renforcer l'efficacité des interventions d'urgence et de favoriser un rétablissement plus rapide et plus efficace.

# Les trois piliers du Programme d'action



## 1. Connectivité résiliente

Maintenir et développer une infrastructure résiliente, stable et sécurisée afin de fournir un appui à toutes les populations, notamment aux secouristes. Accroître la largeur de bande, rétablir l'accès aux services lorsque des restrictions ont été mises en place à cet égard, renforcer la résilience des réseaux, gérer l'encombrement des réseaux, accorder la priorité à la connexion aux fonctions gouvernementales essentielles, aux services essentiels et aux points de connectivité stratégiques (hôpitaux, pharmacies, centres d'urgence, centres de transport, etc.) et assurer la continuité des services publics, ce qui peut exiger un assouplissement temporaire de la réglementation et des autres mesures d'ordre politique nécessaires pour accélérer les interventions.



## 2. Accès abordable

Améliorer l'accessibilité, y compris financière, et la disponibilité des services et des dispositifs afin d'assurer la continuité des activités et des services et de faciliter la connectivité numérique pour garantir l'accès aux informations, favoriser la cohésion sociale en période de confinement et faire face aux difficultés financières et aux problèmes économiques grâce à des mesures telles que des réductions et des remises de prix en ce qui concerne les capacités, le temps de connexion et les dispositifs. Promouvoir d'autres modèles de financement pour des solutions d'accès à titre gratuit.



## 3. Utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées

Favoriser une utilisation sécurisée des services en ligne par tous, en particulier les enfants et les personnes vulnérables; respecter le droit à la confidentialité; promouvoir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des données; permettre un échange de contenus numériques sécurisé pour prendre en charge le cyberapprentissage, la cybersanté, l'agriculture numérique, les services financiers électroniques et les paiements mobiles, ainsi que les plates-formes d'administration publique en ligne; autonomiser les jeunes, garantir et promouvoir la sécurité en ligne des enfants; promouvoir l'utilisation du large bande pour fournir des programmes d'enseignement à distance pour les élèves de tous âges; informer les populations au moyen de contenus journalistiques de qualité et de données scientifiques sur le COVID-19 fondées sur des données factuelles; promouvoir la maîtrise des médias et de l'information pour lutter contre la désinformation et accroître la sensibilisation sur les dangers que représente la diffusion de fausses informations sur le COVID-19.

Les mesures immédiates qu'il est proposé de mettre en œuvre pour remédier à la phase critique de la pandémie actuelle et sauver des vies devront être associées à des stratégies à moyen et long terme, afin de permettre un rétablissement plus rapide au niveau mondial, en atténuant les incidences sociales et économiques du COVID-19, et de se préparer pour faire face aux problèmes mondiaux qui se feront jour dans le futur. Pour que le rétablissement soit efficace, nous devons prendre l'engagement de respecter nos responsabilités communes sur le plan de la collaboration, des partenariats et de l'élaboration de modèles plus inclusifs et durables aux fins du développement avant et après une crise et de la préparation aux crises futures.

## Programme à court terme:

Mesures immédiates proposées:

### Engagements des membres de la Commission



## Entreprises, secteur privé



### Connectivité résiliente et sécurisée

Garantir la connectivité et la continuité des réseaux, accroître la largeur de bande et renforcer la résilience et la sécurité des réseaux, notamment au profit des populations vulnérables dans les pays les moins avancés et les camps de réfugiés.

Gérer la capacité pour garantir une utilisation rationnelle du réseau.

Fournir des services essentiels/d'urgence pour fournir un appui à la population générale ainsi qu'aux secouristes.



Mettre en location les capacités excédentaires des répéteurs satellites à un coût nominal en situation d'urgence.

Mettre temporairement à disposition des licences de logiciels libres de redevances afin d'augmenter les capacités et octroyer des droits de propriété intellectuelle pour la fourniture de services essentiels connexes.



### Accès abordable

Fournir un appui en nature par la fourniture de services TIC, de services d'informatique en nuage, de logiciels, d'équipements et de dispositifs pour les utilisateurs finals et prendre en charge le télétravail.

Identifier des solutions pour les problèmes de liquidités et les problèmes financiers pour garantir la continuité des services.

Offrir des tarifs spéciaux pour le personnel et les services des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'assistance humanitaire et des interventions d'urgence.

Offrir la gratuité des SMS et de l'accès pour les services de santé, les contenus éducatifs et les informations des pouvoirs publics.

### Utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées

Mettre à disposition une capacité de radiodiffusion pour l'éducation et la santé.

Mettre à disposition des plates formes numériques sûres et sécurisées ainsi que des logiciels à code source ouvert pour les services de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire, ainsi que pour les services financiers et gouvernementaux, y compris en ce qui concerne le partage ouvert des biens publics numériques.

Promouvoir des contenus et des services d'éducation et d'information de qualité; améliorer les politiques visant à lutter contre la désinformation, accroître la transparence.

Dispenser une formation en ligne et fournir des outils numériques sûrs aux parents et aux enseignants afin de protéger les enfants en ligne.

Partager des données à titre volontaire et utiliser l'intelligence artificielle pour effectuer des analyses à des fins de prévention et de suivi, en veillant à l'anonymisation des données.

Utiliser l'intelligence artificielle pour fournir un appui aux établissements médicaux.

## Programme à court terme:

Mesures immédiates proposées:

### Engagements des membres de la Commission



## Pouvoirs publics, décideurs, régulateurs



### Connectivité résiliente et sécurisée

Mettre en œuvre des mesures politiques et réglementaires pour:

- Alléger temporairement les contraintes qui pèsent sur les capacités des réseaux et maintenir le fonctionnement et l'exploitation des réseaux (notamment en réduisant les taxes et les redevances, en proposant des services de gros, en libérant temporairement des fréquences supplémentaires qui peuvent être utilisées immédiatement, en favorisant l'utilisation en partage de l'infrastructure, en utilisant les fonds de service universel existants, en favorisant l'itinérance transfrontière, etc.).
- Maintenir l'accès Internet.
- Répondre aux besoins urgents concernant l'augmentation de la largeur de bande; le renforcement de la connectivité et l'inclusion des groupes marginalisés et des populations vulnérables, notamment des réfugiés.
- Rationaliser les processus douaniers et catégoriser les équipements de réseau comme faisant partie de l'infrastructure essentielle, afin d'assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement.



### Accès abordable

Faciliter la mise en œuvre des engagements du secteur (et lever les obstacles à cet égard) et la fourniture de services TIC en général.

Utiliser le fonds de service universel afin de promouvoir un accès abordable aux services de santé, d'éducation, d'assistance humanitaire et d'urgence, notamment pour les populations et les communautés ayant des besoins particuliers.

### Utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées

Fournir des orientations aux consommateurs et à la population générale dans des domaines tels que la protection en ligne des enfants, la protection des données et les mesures de cybersécurité.

Intensifier la publication à titre proactif afin de promouvoir l'accès à l'information, appuyer les établissements d'enseignement pour organiser des cours à distance et prendre des mesures pour promouvoir la maîtrise des médias et de l'information.

## Programme à court terme:

Mesures immédiates proposées:

**Engagements des membres de la Commission**



## ONU, OIG, institutions financières internationales



### Connectivité résiliente et sécurisée

Mobiliser les connaissances, promouvoir une meilleure coordination et un appui technique international.

### Accès abordable

Financer des initiatives nationales pour la connectivité numérique et pour la production, la transmission et la distribution de l'électricité, qui constitue un élément fondamental de la fourniture de services numériques.

Mettre au point des stratégies de tarification et élaborer des documents sur le financement et l'investissement pour contribuer à financer la connectivité nationale dans les écoles, puis dans les centres de santé, les centres d'urgence, etc.

### Utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées

Promouvoir et encourager des partenariats innovants entre les organisations et avec le secteur privé.

Promouvoir des normes et fournir des ressources aux établissements d'enseignement et aux médias.

## Programme à court terme:

Mesures immédiates proposées:

**Engagements des membres de la Commission**



## Établissements universitaires, ONG, organisations à but non lucratif, société civile

### Connectivité résiliente et sécurisée

Fournir un appui en matière de connaissances, de recherche, d'innovation et de réflexion.

### Accès abordable

Fournir des contenus éducatifs en ligne dans la langue locale, ainsi qu'une formation aux services de santé et d'urgence et une formation à l'intention du personnel en télétravail (hors personnel des services informatiques).

### Utilisation sécurisée des services en ligne pour des sociétés informées et éduquées

Dispenser des programmes de formation aux compétences numériques et des programmes visant à promouvoir la sécurité en ligne.

Superviser et promouvoir des ressources éducatives en ligne, accroître le renforcement des capacités en ligne sur les questions liées à l'information et à la désinformation.

# COOPÉRATION

Entreprises,  
secteur privé



Pouvoirs publics,  
décideurs, régulateurs



ONU, OIG, institutions  
financières internationales



Établissements universitaires,  
ONG, organisations à but non  
lucratif, société civile



**Une sélection sera effectuée par chacune des parties intéressées parmi les mesures proposées, en fonction du développement de l'infrastructure de l'information dans chaque pays.**

# Programme à moyen terme



Accélération et mise en œuvre de la coopération numérique et des stratégies et politiques numériques, notamment en ce qui concerne les interventions sanitaires d'urgence, les politiques relatives à une utilisation plus sécurisée et les stratégies visant à promouvoir une meilleure inclusion numérique et à identifier les lacunes afin d'améliorer les interventions et l'état de préparation.



Définition des réseaux large bande résilients en tant que droit fondamental au niveau du G20.



Mise en œuvre de mesures réglementaires souples pour promouvoir un environnement numérique inclusif et concurrentiel.



Adoption de stratégies visant à promouvoir une connectivité large bande universelle et abordable en mobilisant des financements et des investissements publics et privés, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.



Mise en œuvre de mesures et de partenariats rationalisés pour promouvoir le renforcement de la connectivité large bande, des services numériques et de l'inclusion numérique au profit des communautés et des populations qui n'ont toujours pas accès à une connectivité.



Mise en évidence et promotion de l'importance continue de la connectivité pour l'éducation, de l'accès à l'information, et de l'autonomisation des utilisateurs de l'Internet grâce à la maîtrise des médias et de l'information.



Mise en avant des domaines dans lesquels la connectivité joue un rôle essentiel aux fins des interventions visant à lutter contre la pandémie de COVID-19 et diffusion de ces exemples pour contribuer à instaurer des sociétés meilleures et plus résilientes.



Identification des principaux partenaires pour le financement public de la connectivité aux services essentiels, notamment dans les écoles, et des mesures visant à attirer des investisseurs institutionnels en quête de débouchés commerciaux attrayants.

L'urgence sanitaire actuelle met en évidence l'importance cruciale du mandat fondamental de la Commission et de ses activités actuelles, ainsi que des travaux de ses différents groupes de travail. Les groupes de travail mènent actuellement des travaux sur des domaines très divers, notamment l'identification de nouveaux modèles de financement propres au 21<sup>ème</sup> siècle pour l'accès et la connectivité large bande; l'élargissement de la connectivité large bande en Afrique; la cartographie, le déploiement et le financement de la connectivité pour toutes les écoles à travers le monde; l'utilisation de l'intelligence artificielle pour faciliter, accélérer et améliorer les interventions sur le plan des soins de santé; et le déploiement du large bande pour faciliter les partenariats public-privé afin de renforcer l'état de préparation aux épidémies.

# À propos

La Commission "Le large bande au service du développement numérique" a été créée par l'UIT et l'UNESCO en 2010 pour mettre en avant la capacité du large bande de promouvoir le développement durable et de contribuer à atteindre plus rapidement les objectifs mondiaux. La Commission compte des membres d'une communauté très influente, notamment des P.D.G et des dirigeants d'entreprises du secteur, des décideurs et des représentants des gouvernements à des postes de haut rang, des chefs d'organismes internationaux, d'établissements universitaires et d'organisations œuvrant dans le secteur du développement régional et mondial.

La Commission met en avant sa vision et sa mission dans le cadre de son rapport annuel sur la situation du large bande et de documents plus approfondis sur des questions d'importance étudiées par les groupes de travail spécialisés. Ces groupes de travail élaborent des rapports d'avant-garde sur l'état d'avancement et de déploiement du large bande et des technologies numériques connexes, ainsi que sur leurs incidences positives sur le développement durable. Parmi les rapports notables, on peut citer:

**Connecter l'Afrique grâce au large bande: Une stratégie pour doubler le taux de connectivité d'ici à 2021 et parvenir à un accès universel à l'horizon 2030.**

**Planification face aux épidémies: prévention de la propagation des épidémies grâce aux TIC.**

**Santé numérique: appel en faveur d'initiatives des pouvoirs publics et d'une coopération entre les secteurs des TIC et de la santé.**

**Le potentiel de la santé numérique: faire face aux maladies non transmissibles en vue d'accélérer la couverture sanitaire universelle dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.**

**Sécurité en ligne des enfants: réduire autant que faire se peut le risque de violence, d'abus et d'exploitation en ligne.**

**Fracture numérique entre les hommes et les femmes: réduction des inégalités hommes femmes concernant l'accès à l'Internet et au large bande et leur utilisation.**

**Éducation: des compétences numériques pour vivre et travailler.**

**Entrepreneuriat numérique.**

**Le large bande au service des pays les plus vulnérables.**

**Grille d'évaluation du passage au numérique: comment les politiques et les réglementations peuvent promouvoir la généralisation du numérique.**

**Une passerelle entre les TIC et les mesures en faveur du climat, pour une économie à faible empreinte carbone.**

**Créer un environnement propice pour attirer des financements et des investissements dans l'infrastructure large bande.**

La Commission a également contribué à lancer les initiatives mondiales suivantes:

"EQUALS", un Partenariat mondial pour l'égalité hommes-femmes à l'ère du numérique lancé par l'UIT, le Centre du commerce international, la GSMA et ONU-Femmes.

"GIGA", une initiative de l'UIT et de l'UNICEF visant à connecter toutes les écoles du monde à l'Internet d'ici à 2030.

Déclaration universelle relative à la sécurité en ligne des enfants.